

Trophées Cyclab de l'Économie Circulaire, les candidatures sont ouvertes !

Les Trophées Cyclab, proposés par le Syndicat Mixte Cyclad, récompensent des porteurs de projets engagés en faveur de l'économie circulaire. Les candidats sont invités à déposer leur dossier avant le 12 février 2024 pour concourir à cette quatrième édition.

Des Trophées Cyclab pour économiser les ressources

Créés en 2019 par le service public Cyclad et son laboratoire d'innovation en économie circulaire Cyclab, les Trophées Cyclab de l'Économie Circulaire récompensent des entrepreneurs engagés en faveur du réemploi, de l'éco-conception, de la lutte contre le gaspillage, de la réutilisation, du recyclage ou du surcyclage.

Les projets retenus utilisent de la matière détournée, doivent être viables économiquement et implantés sur le territoire du Syndicat Mixte Cyclad. Les candidats peuvent être des personnes physiques ou morales (entrepreneurs, travailleurs indépendants, porteurs de projets, associations et entreprises, etc.) qui envisagent de créer une nouvelle activité dans le domaine de l'économie circulaire. Ils peuvent être en lien avec l'économie sociale et solidaire, l'apprentissage ou la formation.

Les lauréats seront désignés le jeudi 28 mars 2024 à L'Atelier Cyclab, à Surgères.

Ces Trophées s'inscrivent dans le cadre de la labellisation « Territoire engagé Economie Circulaire » portée par Cyclad. Il s'agit de contribuer à développer une économie locale et durable sur les territoires adhérents : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Vals de Saintonge, Cœur de Saintonge, Gémozac et la Saintonge Viticole, la CDC de l'Île de Ré et l'agglomération de Saintes.

Comment candidater ?

- Contacter Cyclab au 05 46 07 47 74 ou atelier@cyclad.org pour présenter brièvement son projet
- Télécharger le dossier de candidature sur le site ateliercyclab.fr
- Déposer son dossier complet avant le 12 février 2024
- Remise des Trophées à l'Atelier Cyclab le 28 mars 2024

Être lauréat des Trophées Cyclab

Les lauréats des Trophées Cyclab de l'Économie Circulaire bénéficient :

- D'un an d'accompagnement à l'Atelier Cyclab pour développer leur projet.
- D'une aide au sourcing de la matière et d'un accès aux labos du tiers lieu (Tech, Agroalimentaire et Bois) pour prototyper.
- De l'adhésion au Club Cyclab : réseau d'entrepreneurs en économie circulaire.

Depuis leur création en 2019, 24 lauréats ont vu leur projet récompensé et ont pu bénéficier d'un accompagnement sur-mesure par l'Atelier Cyclab afin de mettre au point des produits issus de l'économie circulaire. En 2022, pour accompagner plus de porteurs de projets, une promo a été créée. Tous les entrepreneurs sont rassemblés dans le Club Cyclab.

Parmi eux, on retrouve des projets en lien avec le réemploi de matières ou matériaux (textiles, plastiques...), avec le surcyclage de matériaux, ou encore des projets visant à diminuer le gaspillage alimentaire.

Ils sont partenaires des Trophées Cyclab

- **Les intercommunalités adhérentes au Syndicat Mixte Cyclad** : Communautés de communes Aunis Atlantique, Aunis Sud, Cœur de Saintonge, Vals de Saintonge, Ile de Ré, Gémovac et la Saintonge Viticole et la Communauté d'agglomération de Saintes.
- **La Région Nouvelle-Aquitaine**
- **Des structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises** : Action'elles, ADI, Campus Innov, Coapi, J'Adopte un projet, Odacio, Pop, Pôle Innovation de Saintes
- **Des établissements d'enseignement supérieur** : La Rochelle Université, Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC, Lycée polyvalent du Pays d'Aunis, EIGSI-École d'ingénieurs généralistes La Rochelle, Excelia
- **Et des entreprises dynamiques sur le territoire** : Brangeon Environnement, CMGO, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Tiru Paprec Énergies, Veolia
-

En savoir plus sur les Trophées Cyclab de l'Économie Circulaire

<https://ateliercyclab.fr/les-trophees/>

CONTACT CYCLAD : 05 46 07 16 66 - contact@cyclad.org

Cyclad est le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 234 communes et 230 000 habitants. Cyclad a été labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » en 2014 et fait partie en 2020 des 16 premiers territoires français à être labellisés « Économie Circulaire ». Son siège est à Surgères et il emploie 140 agents. www.cyclad.org

CONTACT CYCLAB : 05 46 07 47 74 - accueil@cyclab.fr

Cyclab est le laboratoire d'innovation en économie circulaire créé par le Syndicat Mixte Cyclad en 2017. Cyclab se définit comme un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagé dans l'économie. Situé à Surgères, l'Atelier Cyclab, premier tiers-lieu porté par une collectivité a un rôle d'incubateur pour tous les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire. www.ateliercyclab.fr